

Fribourg, le 17 août 2020

aux curés modérateurs

Rentrée pastorale en cette période d'attention sanitaire accrue

Messieurs les curés modérateurs,
Chers confrères,

Avant tout, j'espère que vous passez un bel été et que vous avez pu, malgré les circonstances, prendre du repos.

Les premières communions et les confirmations initialement prévues ce printemps et reportées à l'automne 2020, seront vécues ces prochaines semaines différemment que d'accoutumée en raison des nécessaires mesures de protection visant à contenir la propagation du Covid-19. Je sais que vos EP ont déjà réfléchi à la question pour tenir compte de ce facteur, mais des interrogations surgissent régulièrement et il me semble important d'apporter quelques précisions. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Avec votre EP, il vous revient de déterminer celle qui est la plus applicable. Les règles de protection sanitaire imposées par l'Etat doivent s'appliquer strictement, notamment lors des préparations à ces sacrements, et dicter en particulier vos choix. La distance entre personnes, la désinfection des mains et la diminution des interactions constituent toujours les mesures minimales à adopter.

Lorsque cela est possible, l'idéal serait de maintenir les célébrations telles que prévues avec les aménagements nécessaires. Mais quand des difficultés logistiques apparaissent, je vous remercie de bien vouloir réfléchir à la meilleure solution envisageable. Je me permets d'alimenter votre réflexion avec quelques idées :

- choisir une église plus grande dans la région. Les fidèles sont habituellement moins frustrés de devoir se déplacer que d'être exclus d'une célébration ;
- dédoubler les célébrations ;
- augmenter la capacité d'accueil de l'église en exigeant le port du masque de protection. En conséquence, il faut en proposer à l'entrée de l'église. Selon le médecin cantonal, son port est exigible dès l'âge de 12 ans. Cela signifie que les premiers communiantes ne sont pas tenus de le porter ;
- restreindre le nombre de fidèles par enfant (par exemple 5 ou réserver un banc par famille) ;
- proposer aux enfants/jeunes de recevoir l'eucharistie pour la première fois ou la confirmation durant l'automne 2020, seuls ou regroupés en petit nombre, de façon plus simple, lors de messes ordinaires ;
- pour les confirmations dédoublées et en cas d'indisponibilité d'un célébrant extérieur (évêque ou vicaire épiscopal), une délégation peut être demandée à l'évêché.

Vicariat épiscopal

Dans la mesure du possible, je vous déconseille de reporter à 2021 ces célébrations. Les groupes d'enfants et de jeunes ne feraient que croître, entraînant de plus grandes difficultés logistiques.

Spécificités fribourgeoises

Le canton de Fribourg limite le nombre de participants à 300 (et non pas 1000 comme sur le plan fédéral). Si le nombre de fidèles devait dépasser 300 personnes, il faut adresser une demande préalable à la préfecture.

Dans le canton de Fribourg, la tenue de listes des fidèles n'est exigée que si les participants à une célébration ne portent pas le masque et que la distance sanitaire minimale entre personnes (1.5 mètre) n'est pas respectée.

Dès que les fidèles sont sortis de l'église, leur comportement relève de la responsabilité privée. Mais le médecin cantonal recommande néanmoins de rappeler à la fin des célébrations que les consignes sanitaires doivent être respectées à la sortie de l'église.

Chœurs-mixtes

Dans la mesure où l'emplacement du chœur-mixte ne permet pas une distance de 3 mètres entre les chanteurs, ceux-ci porteront un masque.

En tout cas, il serait bon de tenir en interne une liste des chanteurs présents à chaque répétition et à chaque célébration, de manière à faciliter l'éventuel traçage des malades et l'information aux autres chanteurs.

Dans un souci accru de sécurité, l'assemblée devrait s'abstenir de chanter sauf si tout le monde porte le masque de protection.

Informations

Je vous demande de veiller à une communication efficace quant à vos choix. Par définition, ils ne plairont pas à tous. Le nombre de mécontents sera cependant contenu si vous informez de manière large et claire.

La thématique de la prise de photos durant la célébration sera aussi l'objet de directives de votre part, de manière à limiter les déplacements de personnes.

Des apéritifs ne seront organisés que si les mesures sanitaires peuvent être intégralement garanties, ce qui suppose la tenue d'une liste nominative des participants.

Enfin, je vous prie de bien informer les membres de votre EP et les responsables des chœurs sur les recommandations contenues dans cette lettre.

Les [FAQ](#) ont été mises à jour sur le site du diocèse. Je vous invite à les consulter.

En vous remerciant de votre engagement en cette période très particulière et en vous souhaitant une belle rentrée pastorale, je vous adresse, Messieurs les curés modérateurs, chers confrères, mes salutations fraternelles.



abbé Jean Glasson
vicaire épiscopal